



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal à une séance tenue le 4 avril 2016 a adopté le règlement #16-689 «modifiant le règlement #00-405 concernant les nuisances et applicable par la Sureté du Québec»;
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 8 avril 2016

Avis numéro : 2016-09

Martin Leith
Secrétaire-trésorier